

Pour les élèves de 4e secondaire, une année cruciale s'ouvre devant vous, la première année qui entre dans le calcul d'unités pour votre diplomation et qui comptera pour votre admission à la formation professionnelle ou au niveau collégial. Voici les règles pour obtenir son D.E.S:



Le ministère décerne le diplôme d'études secondaires à l'élève qui a accumulé au moins 54 unités de la 4^e et la 5^e secondaire. Parmi ces unités, il doit y avoir au moins 20 unités de la 5^e secondaire et/ou de la formation professionnelle et les unités suivantes:

NOMBRE D'UNITÉS	DISCIPLINE	NIVEAU
6	Français	5 ^e secondaire
4	Anglais	5 ^e secondaire
4	Mathématiques	4 ^e secondaire
4 ou 6	Science et technologie ou Applications technologiques et scientifiques	4 ^e secondaire 4 ^e secondaire
4	Histoire	4 ^e secondaire
2	Arts	4 ^e secondaire
2 ou 2	Éthique et culture religieuse ou Éducation physique et à la santé	5 ^e secondaire 5 ^e secondaire

Bonne nouvelle, vos deux années scolaires à venir prévoient déjà plus d'unités que ce qui est demandé, alors on ne s'inquiète pas!

Bonne année à tous les élèves!

